

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 04 OCTOBRE 2016 A 20 H 00  
A LA MAIRIE

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le projet d'accord local portant sur un Conseil Communautaire composé de 46 conseillers et la répartition des sièges.
- **RENOUVELLE** l'intervention du club d'échecs d'Avoine pour l'année scolaire 2016/2017 à l'école primaire pour toutes les classes.
- **MAINTIENT** les tarifs des repas servis à la cantine scolaire municipale pour l'année scolaire 2016/2017 à
  - **2,49 €** le prix d'un repas pour les enfants fréquentant l'Ecole Maternelle.
  - **2,63 €** le prix d'un repas pour les enfants fréquentant l'Ecole Élémentaire.
  - **6,18 €** le prix de pour un repas adulte.
- **ACCORDE** à l'association "l'Amicale des Savignéens" une subvention suite aux dépenses du congrès des SAVIGNY DE FRANCE.
- **MODIFIE** le tableau des emplois de la collectivité suite à une suppression de poste.
- **OPTE** pour le recrutement d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour les fonctions de secrétaire.
- **ETABLIT** un avenant à la convention – article 1 avec la Fondation du Patrimoine pour le soutien à la Sauvegarde de notre patrimoine, l'Eglise St Michel.
- **RENONCE** à ses droits et ne souhaite donc pas incorporer la parcelle cadastrée AC 843 dans le domaine communal.
- **PREND** connaissance des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ses délégations pour la période de Janvier à septembre 2016 inclus.

**QUESTIONS DIVERSES**

- 3<sup>ème</sup> Rencontre annuelle des habitants le 16 novembre à 20H, salle des fêtes.

Le Maire,  
Laurent CHAUVELIN